

La « morsure » des Sages

« Ra'hel vit qu'elle n'avait pas enfanté à Yaacov, et Ra'hel envia sa sœur. Elle dit à Yaacov : “Donne-moi des enfants, sinon, je meurs !” La colère de Yaacov s'enflamma contre Ra'hel et il déclara : “Suis-je à la place de D.ieu qui t'a refusé le fruit des entrailles ?” » (*Beréchit* 30,1-2). Ra'hel demanda simplement à son mari de prier pour elle et de jeûner afin qu'elle puisse avoir des enfants (Rachi), car « une personne sans enfants est considérée comme morte » (*Nédarim* 64/b). S'il en est ainsi, pourquoi Yaacov s'énerva de la sorte ?

Contraindre D.ieu

En réalité, Yaacov avait bel et bien prié et jeûné pour sa femme bien-aimée. Mais elle exigea de lui de « contraindre » D.ieu à accomplir sa volonté, comme le fit 'Hanna, la mère du prophète Chmouel, qui dit : « Si voir, Tu vois la souffrance de Ta servante » (*Chmouel* 1, 11). Le Talmud interprète ce verset énigmatique ainsi : « Si Tu vois ma souffrance et Tu me donnes un fils, c'est bien. Sinon, je m'isolerais avec un homme et boirai l'eau de la Sota. Tu seras alors obligé de me donner un fils ! » (*Bérakhot* 31/b).

Ainsi, même le Grand Prêtre Elie comprit qu'elle était désespérée et qu'elle « imposait » sa volonté à D.ieu. « Elie garda sa bouche » – en lisant sur ses lèvres, il constata qu'elle proférait des paroles dures. Craignant qu'elle prononce des paroles indignes, il songea à la stopper, pour l'empêcher de dépasser les limites. En entendant son projet de s'isoler avec un homme, Elie la suspecta d'avoir bu du vin, car le vin éveille ce désir (*Sota* 7/a). Quant à Yaacov, il refusait de contraindre D.ieu de peur de subir un sort dramatique, tel qu'en vécut le sage Lévi (voir *Taanit* 25/b). D'autant plus qu'il n'était pas à la place de D.ieu, ni dans Ses secrets. Désormais, nous comprenons la réponse de Yaacov : « Suis-je à la place de D.ieu ? »

Un chantage affectif

On pourrait ajouter que lorsque Ra'hel dit : « Sinon je meurs », elle pensait mourir de chagrin (Ramban). En effet, « une espérance qui tarde à venir rend le cœur malade » (*Michlé* 13, 12). La Halakha tranche en ce sens qu'il est interdit de déplacer, le jour de Chabbat, une pierre ou une pièce de monnaie, ainsi que de porter un enfant qui tient une pierre dans sa main. Mais s'il pleure en languissant son père, ce dernier peut le prendre dans ses bras, « de peur que l'enfant tombe malade » (*Chabbat* 141/b). Comment cela ? En subissant un traumatisme affectif.

Mais on ne craint pas pour autant qu'il meure. Aussi, faire culpabiliser son mari en évoquant la mort n'est autre que du harcèlement, voire du chantage. Or, la Torah proscriit le chantage. D'ailleurs, voici comment le Rambam définit l'interdiction de convoitise : « Celui qui remarque un objet chez son prochain et le harcèle pour qu'il le lui vende ou l'échange, transgresse un interdit » (*Livre des Commandements, interdictions*, 266). De même, Ra'hel ne demanda à son mari ni argent ni tout autre bien. Cependant, le fait qu'elle exigea qu'il se mette en danger en parlant durement à D.ieu, est problématique. En effet, « celui qui exerce de la pression sur son prochain pour qu'il lui rende un service, transgresse l'interdit de “dominer son prochain avec dureté” » (*Chaaré Téhouva* 3, 60 de Rabbénou Yona de Gérone).

Le respect dû aux Maîtres de la Torah

Le chantage que Ra'hel exerça sur Yaacov doit être considéré comme un manque de respect à son égard. Il fut sans doute l'une des causes de sa mort prématurée, comme le soulignent nos Sages : « Tout sage qui ne se lève pas devant son maître [...] sa vie sera raccourcie » (*Kidouchin* 33/b). Ce qui ne signifie pas qu'il faille s'éloigner des Sages. Bien au contraire, il est impératif de se rapprocher d'eux : « Il existe un commandement positif de se joindre aux Sages et à leurs élèves pour s'inspirer de leurs actions... L'homme doit faire tout son possible pour épouser la fille d'un érudit en Torah, pour marier sa fille à un sage, pour manger et boire en leur compagnie, les aider dans leurs affaires, et en définitive, se lier à eux de toute manière éventuelle » (*Rambam, Déot* 6, 2).

Cependant, il faut veiller à ne pas leur manquer de respect, comme le souligne la Michna : « Réchauffe-toi au feu des Sages et prends garde de ne pas te brûler de leurs braises, car leur morsure est semblable à celle d'un renard, leur piquûre à celle d'un scorpion, leur venin à celui d'un serpent, et toutes leurs paroles sont comme des braises ardentes » (*Avot* 2, 10). Voici l'explication du Rambam (*Commentaire sur la Michna*) : « Lorsque tu t'attacheras aux Sages et aux personnes dignes, ne deviens pas trop familier avec eux, et ne t'enorgueillis pas sur leur compte. Ton contact avec eux doit dépendre de leur seule décision. Ne t'approche pas plus que ce qu'eux proposent, pour ne pas perdre leur affection, et que l'amour ne se transforme en haine. Ce qui risquerait de t'empêcher d'atteindre le niveau auquel tu aspirais, comme le feu qui chauffe celui qui se tient à distance, et qui brûle celui qui s'en approche trop. »

Voici une anecdote que relate la *Guémara* à ce sujet : « Rabbi Tarfon et Rabbi Akiva siégeaient en compagnie d'un jeune sage, Yéhouda fils de Né'hémya. Rabbi Tarfon proposa une énigme à laquelle Yéhouda présenta un éclaircissement. Rabbi Tarfon se tut et le visage de Yéhouda rayonna de joie. Rabbi Akiba s'exclama alors : “Yéhouda, es-tu si joyeux d'avoir surpassé le sage ? Je serais étonné que tu vives encore longtemps.” Yéhouda mourut d'ailleurs quelques semaines plus tard » (*Ména'hot* 68/b). Enfin nos Sages déclarent : « Il est plus risqué de seconder un sage qu'un non-juif, car lui causer de la peine peut entraîner une punition sévère » (*Chabbat* 11/a).

Ra'hel se lamenta, prétextant que sans enfant elle risquait de mourir. Mais paradoxalement, c'est l'inverse qui se produisit : elle s'éteignit à la naissance de son second fils. Le cri qu'elle avait proféré contre Yaacov se retourna contre elle, bien qu'elle fût liée à son mari avec amour et affection.